



Réunions d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience

Chaque mois, une réunion d'information a lieu pour les personnes désirant se renseigner ou engager la procédure de validation, avec :

- une **présentation**

- du dispositif de la VAE,
- de la procédure à suivre pour effectuer la demande
- du dossier à fournir et des justificatifs à produire.

- un **échange** avec les participants pour répondre aux questions et aux cas particuliers.

Dates des prochaines réunions :

<i>Haut-Rhin</i>	<i>Bas-Rhin</i>
Jeudi 21 Janvier 2010 à 10 h à COLMAR	• Jeudi 7 janvier 2010 de 10h à 12h
Jeudi 25 Février 2010 à 16 h 30 à MULHOUSE	• Jeudi 4 février 2010 de 10h à 12h
Jeudi 25 Mars 2010 à 10 h à COLMAR	• Mardi 2 mars 2010 de 10h à 12h
Jeudi 29 Avril 2010 à 16 h 30 à MULHOUSE	• Jeudi 1^{er} avril de 10h à 12h
Jeudi 27 Mai 2010 à 10 h à COLMAR	• Jeudi 6 mai de 10h à 12h
Jeudi 17 Juin 2010 à 16h 30 à MULHOUSE	• Jeudi 3 juin de 10h à 12h
Jeudi 8 Juillet 2010 à 10h à COLMAR	• Jeudi 1^{er} juillet de 10h à 12h

Adresses des réunions et renseignements :

<i>Haut-Rhin</i>	<i>Bas-Rhin</i>
<p><u>à COLMAR :</u> Salle de réunion de la DDJSVA Cité Administrative Rue Fleischhauer 4ème étage de la TOUR</p>	<p><u>à STRASBOURG :</u> Salle de réunion de la DRDJS Cité Administrative Gaujot Bâtiment 2 14 rue du Maréchal Juin</p>
<p><u>à MULHOUSE :</u> Antenne de la DDJSVA Cité Administrative 12 rue Coehorn Bâtiment E – 2^{ème} étage 03 89 33 33 41</p>	
<p>Pour tous renseignements, prière de joindre : DDJSVA du Haut-Rhin</p> <p>Nadine COSNIER (tél : 03 89 24 83 61) ou Annie PERNELET (03 89 33 33 40)</p> <p>nadine.cosnier@jeunesse-sports.gouv.fr</p> <p>annie-michele.pernelet@jeunesse-sports.gouv.fr</p>	<p>Renseignements et <u>inscriptions préalables</u> :</p> <p>DRDJS d'Alsace/Bas-Rhin Tél.: 03 88 76 76 16</p> <p>dr067.cite-administrative@jeunesse-sports.gouv.fr</p>

La VAE est consultable également sur le site du Ministère de la Santé et des Sports :

<http://www.sports.gouv.fr/francais/metiers-et-formations/reglementation/>

<http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr/-La-validation-des-acquis-de-l-.html>